

QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE**

**RÈGLEMENT
NUMÉRO 362-2025**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION
D'UN OU DEUX VÉHICULES DE TRANSPORT
COLLECTIF**

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LOTBINIÈRE
126, RUE OLIVIER
LAURIER-STATION (QUÉBEC) G0S 1N0**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
RÈGLEMENT NO. 362-2025
RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN OU DEUX
VÉHICULES DE TRANSPORT COLLECTIF**

Assemblée régulière du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, tenue le 9 avril 2025
à Leclercville à laquelle assemblée étaient présents :

SON HONNEUR LE PRÉFET :

Monsieur Daniel Turcotte, maire de Val-Alain

ET LES MEMBRES DU CONSEIL :

Municipalités

Dosquet
Laurier-Station
Leclercville
Lotbinière
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun
Saint-Agapit
Saint-Antoine-de-Tilly
Saint-Apollinaire
Sainte-Agathe-de-Lotbinière
Sainte-Croix
Saint-Édouard-de-Lotbinière
Saint-Flavien
Saint-Gilles
Saint-Janvier-de-Joly
Saint-Narcisse-de-Beaurivage
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Saint-Sylvestre
Val-Alain

Maires

M. Yvan Charest
Mme Huguette Charest
M. Denis Richard
M. Jean Bergeron
Mme Annie Thériault
M. Yves Gingras
M. Christian Laroche
M. Jonathan Moreau
M. Gilbert Breton
M. Stéphane Dion
Mme Denise Poulin
M. Normand Côté
M. Robert Samson
M. Bernard Fortier
M. Denis Dion
M. Samuel Boudreault
Mme Nancy Lehoux
M. Daniel Turcotte

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire d'assemblée

M. Stéphane Bergeron

ATTENDU QUE le Service de transport adapté et collectif de Lotbinière (STACL) a obtenu en novembre 2024 un permis lui permettant d'exploiter les véhicules appartenant à la MRC de Lotbinière afin d'offrir un service de transport collectif sur le territoire;

ATTENDU la réalisation d'une étude d'opportunité en décembre 2022 pour la bonification du service de transport collectif dans la MRC de Lotbinière proposant notamment différents scénarios pour le développement du service dans les prochaines années, dont la mise en place d'un circuit local;

ATTENDU les besoins exprimés par le milieu et différents partenaires, dont le Centre d'étude collégiale de Lotbinière, pour la mise en place d'un circuit de transport local;

ATTENDU QUE l'acquisition d'un ou deux véhicules de transport collectif est nécessaire pour développer le service en transport à l'intérieur du territoire de la MRC;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil du 12 mars 2025 ;

Il est proposé par Monsieur Denis Richard, appuyé par Madame Huguette Charest et résolu d'adopter le règlement no. 362-2025 « RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN OU DEUX VÉHICULES DE TRANSPORT COLLECTIF ».

À ces causes, il est ordonné et statué par règlement de ce Conseil ce qui suit :

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – TITRE

Le présent règlement portera le titre de « RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN OU DEUX VÉHICULES DE TRANSPORT COLLECTIF »

ARTICLE 3 – TRAVAUX

Le conseil décrète que les travaux suivants seront exécutés :

A) Achat d'un ou deux véhicule(s)	465 000,00 \$
B) Imprévu (10 %)	46 500,00 \$
C) Contingences (10 %)	46 500,00 \$
D) Taxes nettes (4,9875 %)	27 830,25 \$
Pour un coût total	585 830,25 \$

ARTICLE 4 – DÉPENSES AUTORISÉES

Pour les frais décrétés à l'article 3, le conseil de la MRC de Lotbinière est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 585 830,25 \$ incluant les taxes nettes et les imprévus.

ARTICLE 5 – EMPRUNT

Aux fins d’acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 585 830,25 \$ sur une période de sept (7) ans.

ARTICLE 6 – AFFECTATION DES DÉPENSES

S’il advient que le montant d’une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l’affectation s’avérerait insuffisante.

ARTICLE 7 – TAXATION

Les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l’emprunt sont réparties entre les municipalités dont le territoire fait partie de celui de la municipalité régionale de comté.

À chaque année de la durée de l’emprunt, le conseil ajoutera à la quote-part d’administration les sommes nécessaires pour couvrir les frais du présent règlement.

ARTICLE 8 – SUBVENTION

Le conseil affecte à la réduction de l’emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d’une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

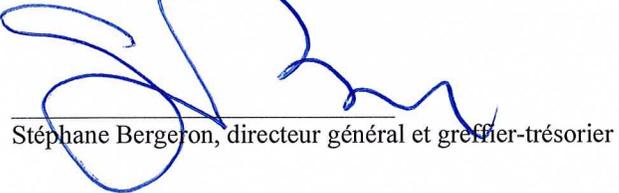
Le conseil affecte également, au paiement d’une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l’emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 9 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à Leclercville, le 9 avril 2025.



Daniel Turcotte, préfet

Stéphane Bergeron, directeur général et greffier-trésorier

Copie conforme certifiée par

Stéphane Bergeron, directeur général et greffier-trésorier

Ce _____^{ème} jour du mois de avril 2025

ANNEXE A

Estimation des coûts

Estimation des coûts

OPTION A - UN (1) VÉHICULE 24 PASSAGERS	MONTANT SELON ESTIMATION
Achat d'un véhicule de 24 passagers	154 998,72 \$
Imprévu (10%)	15 499,87 \$
Contingences (10%)	15 499,87 \$
Taxes (TPS)	9 299,92 \$
Taxes (TVQ)	18 553,35 \$
Sous-total:	<u>213 852 \$</u>
TOTAL:	<u><u>213 851,73 \$</u></u>
Réclamation TPS et TVQ	18 576,60 \$
GRAND TOTAL	195 275,14 \$

OPTION B - UN (1) VÉHICULE 41 PASSAGERS	MONTANT SELON ESTIMATION
Achat d'un véhicule de 41 passagers	299 315,90 \$
Imprévu (10%)	29 931,59 \$
Contingences (10%)	29 931,59 \$
Taxes (TPS)	17 958,95 \$
Taxes (TVQ)	35 828,11 \$
Sous-total:	<u>412 966 \$</u>
TOTAL:	<u><u>412 966,14 \$</u></u>
Réclamation TPS et TVQ	35 873,01 \$
GRAND TOTAL	377 093,14 \$

OPTION C - DEUX (2) VÉHICULE 24 PASSAGERS		MONTANT SELON ESTIMATION
Achat de deux véhicules de 24 passagers		309 997,44 \$
Imprévu (10%)		30 999,74 \$
Contingences (10%)		30 999,74 \$
Taxes (TPS)		18 599,85 \$
Taxes (TVQ)		37 106,69 \$
Sous-total:		<u>427 703 \$</u>
TOTAL:		<u><u>427 703,47 \$</u></u>
Réclamation TPS et TVQ		37 153,20 \$
GRAND TOTAL		390 550,27 \$

OPTION D - UN (1) VÉHICULE 24 PASSAGERS ET UN (1) VÉHICULE 41 PASSAGERS		MONTANT SELON ESTIMATION
Achat d'un véhicule 41 passagers		309 997,44 \$
Achat d'un véhicule 24 passagers		154 998,72 \$
Imprévu (10%)		46 499,62 \$
Contingences (10%)		46 499,62 \$
Taxes (TPS)		27 899,77 \$
Taxes (TVQ)		55 660,04 \$
Sous-total:		<u>641 555 \$</u>
TOTAL:		<u><u>641 555,20 \$</u></u>
Réclamation TPS et TVQ		55 729,79 \$
GRAND TOTAL		585 825,41 \$

ANNEXE B

Soumissions

CRESTLINE®

Le Concessionnaire National D'Autobus Au Canada™

Devis budgétaire

Proposition à

Transport Adapté De Lotbinière

Michel Lemay

Numéro de document BUSQ2681

Date du Document 02/03/25

Date d'expiration 06/05/25

CRESTLINE®

Proposition à	Livré à	Votre rep. des ventes
Transport Adapté De Lotbinière	Transport Adapté De Lotbinière	mharbec@crestlinecoach.com
Michel Lemay	Michel Lemay	Mike Harbec
16 Rue du College	16 Rue du College	514-914-2811
Saint Apollinaire, QC G0S 2E0	Saint Apollinaire, QC G0S 2E0	
Canada	Canada	
418-881-3884	418-881-3884	
michel.lemay@express-lotbiniere.com	michel.lemay@express-lotbiniere.com	

Total en \$CAD	Dépôt	Délai de livraison
\$154,998.72	\$46,499.62	160-190 Days

Termes de paiement	Conditions de livraison	Livré par
COD	FOB ship point Freight Prepaid	Sales Delivery

Voici votre quotation tel que demandé, et merci d'avoir choisi Crestline comme fournisseur pour votre achat d'autobus

Partie #	INFORMATIONS SUR LE MODÈLE	Qté
93084	Senator II 25' empattement 190 po Ford E-450 7,3L à essence	1



Partie #	CARACTÉRISTIQUES STANDARD DU SÉNATEUR II	Qté
STD1	Feux DEL de gabarit et de direction rectangulaire avant et arrière (5 oranges à l'avant, 7 rouges à l'arrière)	1
STD2	Feux d'arrêt/marche/clignotants rouges DEL	1
STD3	Feux de recul DEL	1
STD4	Feux de plaque d'immatriculation DEL	1

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier

Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.

Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

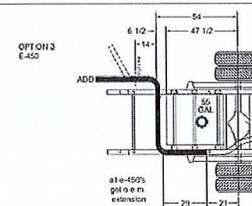
X

Initiales

Devis budgétaire

STD6	Rétroviseurs extérieurs - Miroirs de châssis montés sur la porte du conducteur et l'aile latérale du passager, taille globale du miroir (environ) 7 po x 14 po avec surface plane de 7 po x 10 po et surface convexe de 7 po x 4 po	1
STD7	Cap extérieur mur arrière d'une seule pièce - avec caractéristique anti-clandestin, montage encastré pour les feux d'arrêt/marche/clignotants et feux de recul montés par œillet rond de 4 po. Montage encastré pour 5 feux de position et de gabarit rouge DEL Thinline.	1
STD8	Pare-chocs arrière - en acier moulé HD à peinture en poudre noire avec des nervures renforcées, installé avec quincaillerie acier inox	1
STD9	Paroi supérieure de la zone du conducteur - vinyle rembourré gris utilisé pour la paroi supérieure de la zone du conducteur, le couvercle ou la porte du panneau électrique et la zone avant du côté trottoir. Les parois sont fixées à l'aide d'attaches.	1
STD10	Lumière intérieur - lumières dôme des passagers DELs, (la quantité varie avec la longueur du châssis). Lumière dôme du conducteur DEL, lumière de la marche d'entrée.	1
STD11	Fenêtres passagers - Fenêtres teintées à glissière en T supérieures de 36 po de haut par 36 po de largeur, conformes au fmvss as-3 avec une transmission de la lumière visible de 23 %. Montées sur des cadres extrudés en aluminium à revêtement noir. Selon le besoin, des fenêtres d'appoint de 36 po x 24 po, afin de maximiser la zone de visibilité des passagers.	1
STD12	Porte d'entrée passagers - Porte d'entrée soudée de 36 po de largeur, cadres des battants anodisés à ouverture double sont installés avec un mécanisme d'entête de porte électrique, un enduit transparent 204 r1 pour la protection contre la corrosion et des joints flexibles intégrés de 2,5 po qui se chevauchent.	1

Partie #	INSTRUCTIONS OU NOTES SPÉCIALES	Qté
SIN2	4 haut-parleurs connectés à la radio d'origine AM FM	1
SIN3	Tours d'ailes aux roues arrière sceller	1
SIN5	Sous la cabine, attacher tuyaux et filage gainé tous les 12 po à 14 po	1
SIN7	Gaines de protection pour fils électriques	1
SIN10	Option 3 Échappement	1



L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier

Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.

Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

X

Initiales

CRESTLINE®

Partie # COMMANDE DE FABRICATION SPÉCIALE		Qté
SB151	Raccordement du haut-parleur de la porte du conducteur à la radio d'origine	1
SB85	Panneau coussiné au-dessus de la porte d'entrée (intérieur)	1
SB173	Autocollants CMVSS/Canada/ intérieur et extérieur	1
SB16	Devis #18221 ACC / R22T / #23022D011A Évaporateur / Système d'arrimage 35k BTU	1
Partie # SYSTÈME ÉLECTRIQUE		Qté
STD14	Système électrique Intermotive Flex Tech	1
Partie # MURS LATÉRAUX / MUR ARRIÈRE / PLAFOND		Qté
STD15	Murs latéraux : Panneaux renforcés de fibre de verre de couleur blanc	1
STD16	Mur arrière : tissu Seaspray gris	1
STD17	Plafond : tissu Seaspray gris	1
STD18	Zone du conducteur : vinyle rembourré gris	1
Partie # PLANCHER		Qté
STD19	Couleur : Gerflor Sirius NT #6801 (Noir)	1
STD20	Sous sièges : Gerflor Sirius NT #6801 (Noir)	1
Partie # OPTIONS DE CHÂSSIS		Qté
2340	Garde-boue avant (1), côté passager uniquement (pour être utilisé avec un marchepied)	1
2116	Marchepied en aluminium extrudé du côté conducteur - Noir	1
2002	Crochets de remorquage arrière	1
2444	Ensemble de rétroviseurs extérieurs, télécommandés/chauffés, Ford	1
2864	Ajouter des bras en acier inoxydable aux miroirs Rosco	1
Partie # CHAUFFAGE		Qté
9277	Chauffe-eau, 65K BTU, montage au sol	2
Partie # DIVERS		Qté
20088	Pompe auxiliaire pour chauffage avec valves manuel	1
8788	Tuyaux de chauffage isolés	1
Partie # ÉLECTRIQUE		Qté
STD21	Schéma de câblage «sur mesure» sur clé USB	1

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier

Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.

Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

X

Initiales

CRESTLINE[®]

Devis budgétaire

22083	Avertisseur sonore de porte entrouverte et voyant d'avertissement dans la zone du conducteur	1
Partie #	LUMIÈRES EXTÉRIEURES	Qté
STD22	Lumière extérieure DEL de porte d'entrée installée sur la surface	1
20136	"Feux de freinage DEL centré à l'arrière, rectangulaire"	1
20138	Feux latéraux DEL clignotants	1
Partie #	LUMIÈRES INTÉRIEURES	Qté
8810	Lumière intérieure activé par la porte d'entrée	1
Partie #	AUDIO-VISUEL	Qté
8822	4 haut-parleurs connectés à la radio d'origine	1
Partie #	PORTES – TRAPPE DE SECOURS - FENÊTRES	Qté
20163	Porte électrique pour passagers (de série)	1
2063	Porte pour passagers ouverture brut 36 po (de série)	1
8016Sp	Porte arrière, une (1) fenêtre - Charnière standard à gauche - Cadre ALUM / Panneau de porte ALUM Ext	1
Partie #	OPTIONS DE SÉCURITÉ	Qté
STD23	Système Rosco STSK 4750 caméra de recul standard avec écran de vue arrière de 7 po et rétroviseur combinés	1
20267	Avertisseur sonore de marche arrière fournissant entre 97 dB	1
20277	Rétroviseur intérieur plat, 6 po x 16 po	1
20289	Autocollant « Hauteur du véhicule »	1
20292L	Autocollant rouge « Sortie de secours »	5
Partie #	BARRE DE SOUTIEN/ MONTANT / PAROIS	Qté
STD24	Rail d'appui vertical d'entrée à gauche - 1 1/4"	1
STD25	Montant et paroi de courtoisie à la porte d'entrée	1
8130	Barres de soutien d'entrée double parallèles aux marches 1¼ po (deux côtés)	1
20301	Montant et paroi de courtoisie derrière le conducteur	1
Partie #	SIÈGE DU CONDUCTEUR	Qté
NOTE9	Siège du conducteur d'origine	1

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier

Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.

Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

X

Initiales

CRESTLINE®

Partie #	TISSUS DE SIÈGES PASSAGERS	Qté
2071	Revêtement de siège - Niveau 1	24
Partie #	OPTIONS DE SIÈGES FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT FREEDMAN	Qté
FSB1	Siège Freedman GO ES Double Rigide avec ceinture 3PT	12
Partie #	CHÂSSIS CRESTLINE	Qté
103011	2026 Ford E-450 essence V8 empattement 158" Blanc CDN -STD Le coût du châssis est un transfert, soumis aux fluctuations OEM	1
Partie #		Qté
38924S	Barre de démolition	1
25096S	Autocollant "valve d'arrêt de chaufferette" - 2 po x 4 po rouge avec texte blanc	1
		
48345S	Autocollant "Crestline" 1,7 po x 7,83 po	3
48745S	Support d'extincteur kidde (5 livres)	1
48289S	Extincteur incendie 5 lbs avec étiquette (support # 48745)	1
		
20723S	Trousse de premiers soins	1
35288S	Porte-clés rectangulaire avec logo Crestline	2
17475	Coupe-ceinture de sécurité	1
12180S	Ensemble de réflecteurs en triangle	1
50597	Alignement des roues - Beloeil <i>For Crestline Supply Chain Use Only. À l'usage exclusif de la chaîne</i>	1

Grand Total À l'exclusion des taxes et des frais	\$154,998.72
--	---------------------

Dépôt requis	\$46,499.62
---------------------	--------------------

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier
Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.
Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

X

Initiales

CRESTLINE[®]

Devis budgétaire

Notes:

Note(s) de non-responsabilité

En raison de l'impact de la pénurie mondiale actuelle de semi-conducteurs sur les châssis, Crestline n'est pas en mesure de fournir des dates de livraison fermes pour le moment. Toutes les dates de livraison données sont des estimations basées sur les informations du fabricant.

S'il vous plaît me contacter si vous avez besoin d'autres informations, et merci de votre intérêt dans nos produits

Pour confirmer votre achat, SVP signer ici, et ajouter vos initiales sur chaque page de la quotation, et nous le retourner :

Merci de votre achat!

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier

Plus les taxes applicables

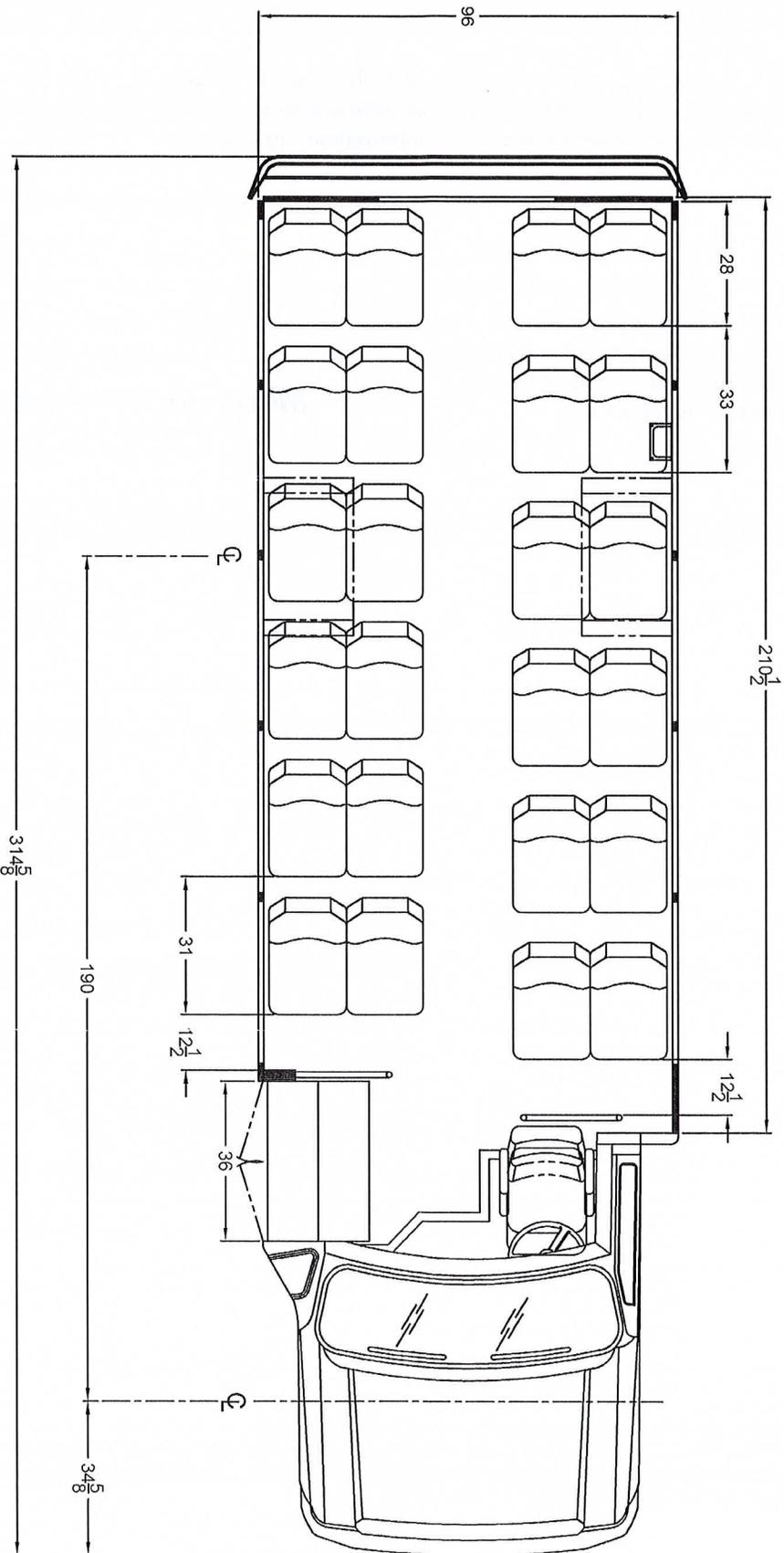
Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation. Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach .

X

Initiales

CRESTLINE®



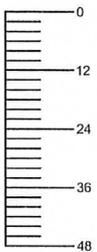
DEALER APPROVAL

APPROVED

CUSTOMER SIGNATURE

NOTE: SHOWN WITH MID-HIGH SEATS
 SENATOR II E-450 14,500 GVWR
 THIS FLOOR PLAN IS FOR ILLUSTRATION PURPOSES ONLY.
 A WEIGHT ANALYSIS HAS NOT YET BEEN PERFORMED.
 FINAL APPROVAL WITH A WEIGHT ANALYSIS IS REQUIRED UPON RECEIPT OF A
 COMPLETED ORDER WITH ALL OPTIONS SHOWN.
 OPTIONAL EQUIPMENT MAY BE SHOWN.
 THE SALES ORDER PLACED DICTATES ACTUAL OPTION CONTENT.

SCALE
 IN INCHES



THIS DRAWING AND THE INFORMATION THEREON ARE THE EXCLUSIVE PROPERTY OF STARTRANS BUS, A DIVISION OF FOREST RIVER. IT SHALL NOT BE COPIED OR DUPLICATED IN ANY MANNER, NOR SHALL IT BE SUBMITTED TO OUTSIDE PARTIES FOR EXAMINATION WITHOUT OUR WRITTEN CONSENT. IT IS LOANED FOR USE WITH REFERENCE TO WORK UNDER CONTRACT WITH OR PROPOSALS SUBMITTED TO STARTRANS BUS, A DIVISION OF FOREST RIVER.

REV.	LET.	DESCRIPTION OF CHANGE	BY	CHK	DATE	ECN No.

TOLERANCE UNLESS OTHERWISE SPECIFIED		STARTRANS	
WOOD	± 1/8"	DATE: 02/12/16	TITLE: 24 PASS 176" WB 190 BODY
OTHER	± 1/16"	NAME: JPC	25 SENATOR II
	± 1°	DWG. No.	24 PASS 190 199-10 USA

Document d'examen des garanties

Résumé des garanties applicables

Avant de mettre votre nouvel autobus en service, veuillez lire attentivement les dispositions de garantie suivantes. Vous trouverez ci-dessous les procédures à suivre si une réclamation au titre de la garantie est requise.

Crestline administre les garanties offertes par Arboc, Champion et Star Trans en fonction des spécifications de chaque fabricant exposées dans le document de garanties qui vous est remis. Crestline administre également les garanties de Q'Straint, Ricon, Braun, Freedman, Mor/Ryde, Trans Air, Thermo-King, ACC Climate Control et ACT by Pro Air, en fonction des spécifications énoncées dans les documents de garanties fournis. Les garanties s'appliquent à la période ou au kilométrage indiqué, selon la première éventualité.

La garantie sur les autres pièces relève de la responsabilité du fabricant des pièces. Crestline administrera les réclamations faites en vertu de ces garanties et en facilitera le traitement.

Le fabricant du châssis est le seul responsable de la garantie sur le châssis. Veuillez consulter le guide d'utilisation pour obtenir les détails à cet égard.

Pour vous assurer que vous pourrez obtenir les services nécessaires à votre véhicule, nous vous recommandons de lire attentivement et de bien connaître aussi bien le manuel sur le châssis que celui sur la conversion de l'autobus.

Conditions générales

Les garanties sont accordées pour autant que le véhicule fasse l'objet d'une utilisation normale et d'un entretien régulier. En cas de non-respect de l'une de ces deux conditions, les garanties deviennent nulles et inexécutables.

- Le châssis du véhicule, en tout ou en partie, relève de la seule responsabilité du fabricant. Crestline n'assume en aucun cas la responsabilité de la garantie et du service du châssis.
- Pour la réparation d'une pièce autre que le châssis, le véhicule doit être livré à un atelier de réparation autorisé de Crestline Coach. Les frais de transport sont à la charge du propriétaire.
- Le véhicule ne doit pas avoir fait l'objet d'une utilisation erronée, abusive ou contraire aux instructions de Crestline Coach.
- Le véhicule doit faire l'objet d'un service d'entretien régulier.

Les présentes garanties ne couvrent pas :

- Les dommages découlant d'un accident.
- L'utilisation erronée ou abusive, la négligence et l'altération non approuvée des pièces originales.
- La détérioration et les dommages occasionnés par une utilisation, une usure ou une exposition normale. □ Le service d'entretien courant.
- Les pertes de temps, les désagréments, la perte de la possibilité ou du droit d'utiliser le véhicule, les frais de remorquage ou toute autre conséquence négative.
- Les dommages causés par une charge supérieure au poids nominal applicable du véhicule. □ Tout véhicule dont les relevés du compteur kilométrique ont été modifiés.
- Le remorquage, le transport ou l'expédition de pièces au client ou au centre de service.

Aucune autre garantie, expresse ou implicite, ne s'appliquera à ce véhicule. Crestline Coach ne sera en aucun cas responsable des dommages secondaires ou accessoires survenus en lien avec ledit véhicule.

Les réparations, les adaptations et les remplacements ne découlent pas toujours d'un défaut du matériel ou d'un défaut d'exécution. D'autres circonstances hors du contrôle du fabricant peuvent entraîner un défaut de la carrosserie ou des pièces; il s'agit principalement du style de conduite, de l'endroit où l'on conduit le véhicule, des conditions atmosphériques et météorologiques, de la variation des revêtements routiers et de l'utilisation du véhicule.

Document d'examen des garanties

Procédures de réclamation au titre de la garantie

- **Les réclamations au titre de la garantie doivent être approuvées par le service des garanties de Crestline avant que des travaux soient entrepris.**
- **Pour toute réparation sous garantie, veuillez appeler le service des garanties de Crestline Coach, au 800-363-7591** □ Les réparations doivent être effectuées par un atelier de réparation qualifié. Il s'agira d'un centre de services autorisé par Crestline. Bien que nous travaillions le plus possible avec nos clients, les décisions liées au lieu de réparation sont prises à la seule discrétion de Crestline Coach.
- Crestline Coach Ltd. doit approuver toute réparation sous garantie avant que des travaux soient entrepris. Crestline orientera le client vers un atelier de réparation autorisé par Crestline. Il pourrait être nécessaire d'effectuer une évaluation préalable du problème ou du diagnostic lors de la demande d'autorisation. Crestline paiera un montant raisonnable pour défrayer le temps nécessaire à l'établissement du diagnostic. Veuillez communiquer avec la section des services de Crestline si vous avez besoin d'aide pour établir un diagnostic. Si personne ne communique avec Crestline pour demander de l'aide concernant l'établissement du diagnostic, il ne sera pas permis de demander du temps supplémentaire pour le diagnostic dans la réclamation.

1. L'atelier de réparation veillera à ce que les conditions suivantes soient remplies :

- 1.1. Les demandes d'autorisation doivent comprendre une description du problème ou une plainte du client, la cause de la défaillance et une description détaillée de la correction.
- 1.2. Les demandes d'autorisation doivent comprendre l'information du diagnostic initial, dont la cause potentielle ou présumée du problème.
- 1.3. En cas de réclamation, une estimation peut être requise. (Une estimation est obligatoire lorsque les travaux de réparation concernent la peinture et la carrosserie du véhicule; Crestline Coach est en droit d'exiger deux estimations. Les demandes de réparation concernant la peinture et la carrosserie du véhicule doivent comprendre des photos à l'appui.)

2. Les réclamations doivent être envoyées au service des garanties de Crestline. Elles doivent comprendre toutes les factures connexes et tous les documents à l'appui. Veuillez y inclure l'information suivante :

- 2.1. Les réclamations doivent être présentées dans les 20 jours suivant la fin des travaux de réparation.
- 2.2. Veuillez inclure le numéro de série du châssis ainsi que le kilométrage au moment de la réparation.
- 2.3. Veuillez inclure une liste des articles réparés et des coûts connexes (pièces et main-d'œuvre). Pour chaque réparation, les coûts des pièces et de la main-d'œuvre doivent être indiqués séparément. Les réclamations ou les factures regroupant plusieurs réparations ne seront pas acceptées.
- 2.4. Veuillez présenter dans votre réclamation les causes du problème et les mesures correctives prises ainsi que les coûts des travaux de réparation. Si du temps supplémentaire est nécessaire, vous êtes tenu d'expliquer et de justifier en détails les raisons pour lesquelles ce temps supplémentaire est requis.
- 2.5. Lorsque cela est jugé utile, ou à la seule discrétion de Crestline, des photos peuvent être requises à l'appui de la réclamation.
- 2.6. Les pièces remplacées lors des réparations sous garantie DOIVENT être conservées pendant 90 jours à partir de la date de la réclamation. Sur demande, les pièces défectueuses doivent être retournées à Crestline ou au fabricant pour analyse. Les pièces jugées fonctionnelles ou fonctionnant comme prévu entraîneront une annulation du paiement réclamé, car la réclamation sera jugée irrecevable.

3. Les problèmes de garantie potentiels doivent être communiqués à Crestline dès qu'ils sont décelés. Sauf indication contraire, les réparations sous garantie doivent être complétées dans les 30 jours suivant la réception de l'autorisation délivrée par Crestline.

4. En cas de non-respect de ces procédures de réclamation au titre de la garantie, le paiement sera refusé.

CRESTLINE®

Le Concessionnaire National D'Autobus Au Canada™

Proposition à
Transport Adapté De Lotbinière
Michel Lemay

Numéro de document	BUSQ2687
Date du Document	02/03/25
Date d'expiration	06/05/25

CRESTLINE®

Proposition à	Livré à	Votre rep. des ventes
Transport Adapté De Lotbinière	Transport Adapté De Lotbinière	mharbec@crestlinecoach.com
Michel Lemay	Michel Lemay	Mike Harbec
16 Rue du College Saint Apollinaire, QC G0S 2E0 Canada	16 Rue du College Saint Apollinaire, QC G0S 2E0 Canada	514-914-2811
418-881-3884	418-881-3884	
michel.lemay@express-lotbiniere.com	michel.lemay@express-lotbiniere.com	

Total en \$CAD	Dépôt	Délai de livraison
\$299,315.90	\$89,794.77	290-320 Jours

Termes de paiement	Conditions de livraison	Livré par
PSL	FOB ship point Freight Prepaid	Sales Delivery

Voici votre quotation tel que demandé, et merci d'avoir choisi Crestline comme fournisseur pour votre achat d'autobus

Partie #	INFORMATIONS SUR LE MODÈLE	Qté
----------	----------------------------	-----

93353D	PS/2 40' Largeur 96", Empattement 300", Moteur Cummins 6.7, Transmission Allison 2200 PTS	1
--------	---	---

Partie #	CARACTÉRISTIQUES STANDARD	Qté
----------	---------------------------	-----

Systemes de Climatisation Trans/Air Les caractéristiques standard peuvent être remplacées par des choix de composants optionnels

STD1	Feux DEL de gabarit et de direction rectangulaire avant et arrière (5 oranges à l'avant, 7 rouges à l'arrière)	1
STD2	Feux d'arrêt/marche/clignotants rouges DEL	1
STD3	Feux de recul DEL	1
STD4	Feux de plaque d'immatriculation DEL	1
STD5	Rétroviseurs extérieurs – manuels détachables Rosco Accustyle	1

*L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier
 Plus les taxes applicables*

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

*Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.
 Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.*

X

Initiales

STD6	Mur et toit avant, avec feux de gabarit rectangulaire ambre DEL.	1
STD7	Mur et toit avant, avec vitre panoramique teinté selon FMVSS AS-2. 361 po.ca.	1
STD8	Mur et toit avant, structure en fibre de verre fixer au poteau "B"	1
STD9	Mur extérieur arrière une pièce, avec option "anti-passager"	1
STD10	Mur extérieur arrière une pièce, avec feux ronde DEL de 4"	1
STD11	Mur extérieur arrière une pièce, avec feux d'arrêt, signalisation, et recul.	1
STD12	Mur extérieur arrière une pièce, avec 5 feux de gabarit DEL installé en surface	1
STD13	Mur extérieur arrière une pièce, inclus une vitre de sortie de secours standard de 30"X48"	1
STD14	Pare-choc arrière installé avec renforcement en haut et en bas, peinturé en poudre noir, installé avec des boulons 3/16	1
STD15	Cabine avant, vinyl rembourré au dessus du chauffeur	1
STD16	Panneau de finition et porte d'accès au panneau électrique	1
STD17	Panneaux cabine avant, porte d'entrée et poteau "B"	1
STD18	Panneaux au dessus du chauffeur fixé a la structure	1
STD19	Plaffonniers DEL, section passagers	1
STD20	Plaffonnier DEL pour chauffeur	1
STD21	Lumière a l'entrée en DEL	1
STD22	Vitres des passager standard de 36"x36", avec ouverture en T, teinté et conforme a CMVSS/FMVSS et AS3, 3mm avec transmittance de lumière de 23%, dans une monture d'aluminium peinturé noir	1
STD23	Vitres des passagers, 36" de haut par 24" de large possiblement utilisé, dépendant du longueur, pour maximiser la vue des passagers.	1
STD24	Vitre arrière, 30"X48" sortie de secours	1
STD25	2 Vitres de sortie de secours standard sur empattement 138\139 et 158\159 pouces	1
STD26	Vitres compartiment passagers: 4 sorties de secours sont standard sur les autobus avec empattement de 176/177", 190" et 208"	1
STD27	Vitres compartiment passagers: sur empattement 158/159" des sorties de secours addionnelle peuvent etre exigé, dépendant du nombre de places de passagers	1

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier

Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.

Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

X

Initiales

CRESTLINE®

STD28	Charpente des portes d'entrée des passagers 36", structure soudé	1
STD29	Portes d'entrée des passagers: mecanisme électrique et portes fabriqué par A&M	1
STD30	Portes d'entrée des passagers: vitres trempée de sécurité 1/8" teinté, conforme a FMVSS AS-2	1
STD31	Portes d'entrée des passagers: structure de chaque porte en aluminium 204 R1 anodisé, extrudé et fini avec finition claire	1
STD32	Portes d'entrée des passagers avec joints chevauchant de 2.5"	1
Partie #	INSTRUCTIONS OU NOTES SPÉCIALES	Qté
SIN3	Tours d'ailes aux roues arrière sceller	1
SIN4	Chaufferettes auxiliaires fonctionnant par interrupteurs individuels	1
SIN5	Sous la cabine, attacher tuyaux et filage gainé tous les 12 po à 14 po	1
SIN7	Gaines de protection pour fils électriques	1
SIN94	L'éclairage de l'opérateur situé directement au-dessus du siège de l'opérateur sera activé par un interrupteur séparé situé sur le panneau de l'opérateur. S'active également lorsque la porte du conducteur est ouverte.	1
Partie #	ORDRE SPÉCIAL DE CONSTRUCTION	Qté
SB398.5	Freightliner S2C 26MY AirBrkSusp 240 ch 2 200 PTS Empattement 300 po 27 500 PNBV	1
SB357	Lumière de lecture plafonnier pour le conducteur avec Interrupteur	1
SB85	Panneau coussiné au-dessus de la porte d'entrée (intérieur)	1
SB139	Autocollants de sécurité bilingues anglais et français et autocollants CMVSS	1
Partie #	GARANTIE	Qté
9911-2	Garantie limitée de 1 an / 12 000 miles	1
Partie #	MURS LATÉRAUX / MUR ARRIÈRE / PLAFOND	Qté
STD50	Système électrique Intermotive Flex Tech	1
Partie #	MURS LATÉRAUX / MUR ARRIÈRE / PLAFOND	Qté
STD33	Murs latéraux : Panneaux renforcés de fibre de verre de couleur gris	1
STD34	Mur arrière : tissu Seaspray gris	1
STD35	Plafond : tissu Seaspray gris	1
STD36	Zone du conducteur : vinyle rembourré gris	1

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier

Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.

Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

X

Initiales

CRESTLINE®

Partie #		Qté
Partie # PLANCHER		
STD37	Couvre-plancher du couleur : Gerflor Sirius NT #6801 (Noir)	1
STD38	Couvre-plancher sous les sièges : Gerflor Sirius NT #6801 (Noir)	1
Partie # OPTIONS DE CHÂSSIS		
22363	Miroirs extérieur chauffant électrique, style Accustyle 8"X15" (paire)	1
Partie # CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL		
Partie # Systèmes de Climatisation Trans/Air		
<i>Climatiseur TA Super 13 75K BTU, compresseur 13 CID, choisir condenseur sur le toit ou condenseur dans la jupe, évaporateur murale ou au plafond</i>		
20056	Climatiseur TA73R60 Super 13, évaporateur TA73, condenseur sur le toit R60, compresseur 13 CID	1
Partie # CHAUFFAGE		
9244-1	Chauffe-eau, 70K BTU - Monté au sol	3
Partie # DIVERS		
20091	Isoler les tuyaux de chauffrette (arrière)	1
8677	Pompe de circulation, n'inclus pas des supapes électrique	1
20092S	Ventilateur dégivreur, installer a l'endroit suivant:	1
Partie # ÉLECTRIQUE		
22084	Alarme sonore sur tous les sorties de secours	6
STD40	3 Batteries group 31 d'origine Freightliner, dans coffre a batteries	1
22098	Marche d'entrée chauffant, électrique	1
STD51	Schéma de câblage « TEL QU'IL EST CONÇU » sur clé USB	1
Partie # LUMIÈRES EXTÉRIEURES		
STD41	Lumière DEL de 4" avec œillet standard, choisir autre option si désiré	1
20137	Feux de freinage DEL centrale, long et étroit	1
20138	Clignotants de direction latéraux DEL	1
Partie # LUMIÈRES INTÉRIEURES		
8810	Lumières intérieure activé par ouverture de la porte	1
8811-1	Interrupteur marche/arrêt pour le plafonnier du conducteur	1
Partie # AUDIO-VISUEL		

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier

Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.

Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

X

Initiales

CRESTLINE®

20159-3	REI VR-5650 AM/FM/CD/DVD/BT avec horloge et 4 haut-parleurs Prêt pour la sonorisation	1
Partie #	PORTES - TRAPPE DE SECOURS - FENÊTRES	Qté
STD42	Porte d'entrée des passagers électrique (standard)	1
2063	Portes d'entrée avec ouverture brut 36 po (de série)	1
1052		1
Partie #	OPTIONS DE SÉCURITÉ	Qté
20267	Alarme de recul type C SAE 97 Db	1
STD43	Caméra de recul Rosco STSK4750 avec moniteur 7" dans le miroir centrale	1
20277	"Rétroviseur intérieur plat, 6 po x 16 po"	1
20289	Autocollant « Hauteur du véhicule »	1
Partie #	BARRE DE SOUTIEN/ MONTANT / PAROIS	Qté
STD44	Main courante verticale a gauche, 1 1/4"	1
8130	Main courante 1 1/4" parallel aux marches, les deux cotés	1
STD45	Montant et panneau a la porte d'entrée des passagers	1
20301	Montant et paroi de courtoisie derrière le conducteur	1
GSP2	Notez: n'oubliez pas le montant et panneau standard a la porte d'entrée dans vos quantités	1
Partie #	SIEGE DU CONDUCTEUR	Qté
	<i>Band de Chauffeur Freightliner</i>	
STD49	Banc d'origine du chauffeur, a suspension pneumatique, dossier haut, appui-bras coté droite, finition en matériel noir, ceinture 3 points: National 2000 SRS	1
Partie #	SIÈGES - PASSAGERS	Qté
	<i>SIÈGES SEI (SIÈGE ENFANT INTÉGRÉ) ET A CEINTURES 3-POINTS</i>	
2553-1S	Freedman G0-ES 3 PT Double - Mid Hi	20
2553-2S	Freedman G0-ES 3 PT Single - Mid Hi	1
Partie #	TISSUS DE SIÈGES PASSAGERS	Qté
2071	Rembourrage niveau 1	41
Partie #	OPTIONS DE SIÈGES	Qté
2311Sp	"Poignée anti-vandale, noire"	18

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier
Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.
Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

X

Initiales

CRESTLINE®

Partie #	PIÈCES CRESTLINE	Qté
28214	Support a extincteur 10 lb	1
38924S	Barre de démolition	1
25096S	Autocollant "valve d'arrêt de chaufferette" - 2 po x 4 po rouge avec texte blanc	1
		
48345S	Autocollant "Crestline" 1,7 po x 7,83 po	3
48952S	Extincteur chimique de 10 lb classé ULC 3A:40B:C, muni d'un manomètre	1
20723S	Trousse de premiers soins	1
35288S	Porte-clés rectangulaire avec logo Crestline	2
38945	Plaque Crestline	1
17475	Coupe-ceinture de sécurité	1
12180S	Ensemble de réflecteurs en triangle	1
50116S	Autocollant « Trousse de premiers soins » 2 po x12 po Bleu sur blanc	1
50597	Alignement des roues - Beloeil	1

For Crestline Supply Chain Use Only. À l'usage exclusif de la chaîne

L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier

Plus les taxes applicables

Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.

Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach.

X

Initiales

CRESTLINE®

Grand Total À l'exclusion des taxes et des frais	\$299,315.90
---	---------------------

Dépôt requis	\$89,794.77
---------------------	--------------------

Notes:

Note(s) de non-responsabilité

En raison de l'impact de la pénurie mondiale actuelle de semi-conducteurs sur les châssis, Crestline n'est pas en mesure de fournir des dates de livraison fermes pour le moment. Toutes les dates de livraison données sont des estimations basées sur les informations du fabricant.

S'il vous plait me contacter si vous avez besoin d'autres informations, et merci de votre intérêt dans nos produits

Pour confirmer votre achat, SVP signer ici, et ajouter vos initiales sur chaque page de la quotation, et nous le retourner :

Merci de votre achat!

*L'image est pour illustration seulement, le produit réel peut varier
Plus les taxes applicables*

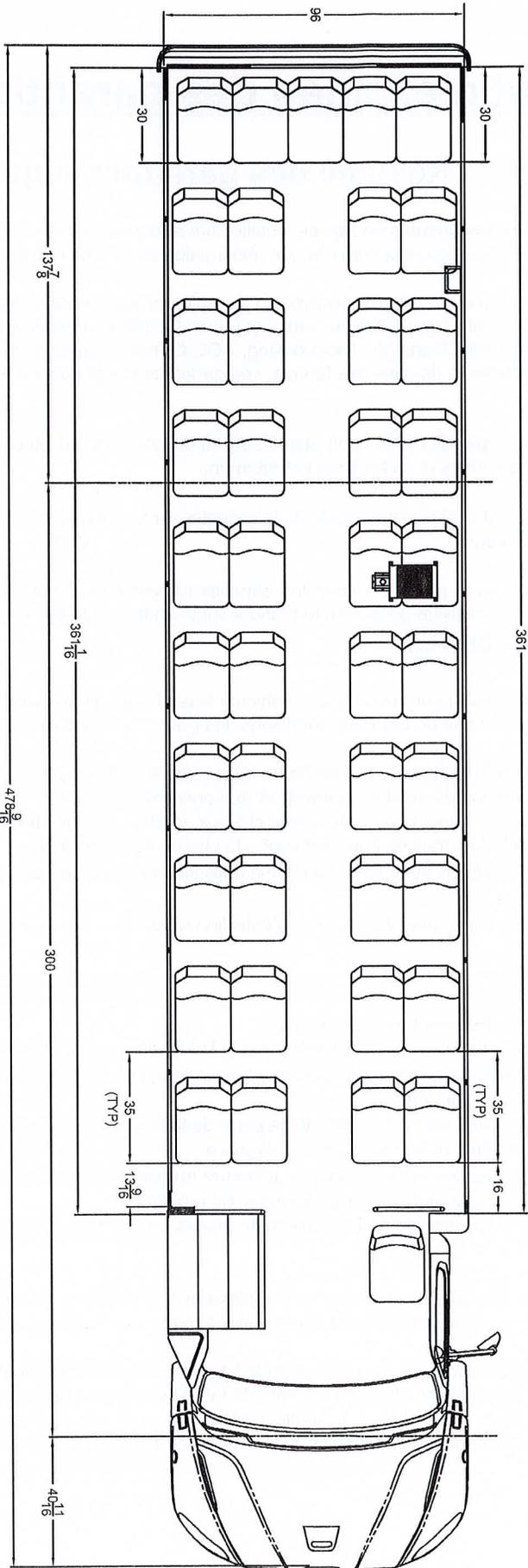
Le délai de livraison dépend de la disponibilité du châssis et de la date de la commande

*Tout changement à cette commande peut entraîner une modification du prix. TOUTES les taxes sont en sus et seront calculées au moment de la facturation.
Ce document contient des renseignements exclusifs qui ne doivent pas être divulgués, transmis ou utilisés pour une raison autre que celles justifiant leur divulgation originale, sans le consentement écrit préalable de Crestline Coach .*

X

Initiales

CRESTLINE[®]



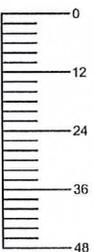
DEALER APPROVAL

APPROVED

CUSTOMER SIGNATURE

NOTE: SHOWN WITH HI BACK FREEDMAN SEATS
 PRESIDENT PS2 FREIGHTLINER CHASSIS 96" WIDE
 25,950 GVWR
 THIS FLOOR PLAN IS FOR ILLUSTRATION PURPOSES ONLY.
 A WEIGHT ANALYSIS HAS NOT YET BEEN PERFORMED.
 FINAL APPROVAL WITH A WEIGHT ANALYSIS IS REQUIRED UPON RECEIPT OF A
 COMPLETED ORDER WITH ALL OPTIONS SHOWN.
 OPTIONAL EQUIPMENT MAY BE SHOWN.
 THE SALES ORDER PLACED DICTATES ACTUAL OPTION CONTENT.

SCALE
 IN INCHES



THIS DRAWING AND THE INFORMATION THEREON ARE THE EXCLUSIVE PROPERTY OF STARTRANS BUS, A DIVISION OF FOREST RIVER. IT SHALL NOT BE COPIED OR DUPLICATED IN ANY MANNER, NOR SHALL IT BE SUBMITTED TO OUTSIDE PARTIES FOR EXAMINATION WITHOUT OUR WRITTEN CONSENT. IT IS LOANED FOR USE WITH REFERENCE TO WORK UNDER CONTRACT WITH, OR PROPOSALS SUBMITTED TO STARTRANS BUS, A DIVISION OF FOREST RIVER.

REV.	DESCRIPTION OF CHANGE	BY	CHK	DATE	ECON. NO.

TOLERANCE UNLESS OTHERWISE SPECIFIED		DATE: 03/02/18		TITLE: 41 PASS 300" W/361" B0Y 40 PRESIDENT PS2	
WOOD	OTHER	NAME: JPC	DWG. NO. 41 PASS 300 361 USA		
± 1/8"	± 1/16"				
± 1°	± 1/2°				

STARTRANS a division of Forest River, Inc.

Document d'examen des garanties

Résumé des garanties applicables

Avant de mettre votre nouvel autobus en service, veuillez lire attentivement les dispositions de garantie suivantes. Vous trouverez ci-dessous les procédures à suivre si une réclamation au titre de la garantie est requise.

Crestline administre les garanties offertes par Arboc, Champion et Star Trans en fonction des spécifications de chaque fabricant exposées dans le document de garanties qui vous est remis. Crestline administre également les garanties de Q'Straint, Ricon, Braun, Freedman, Mor/Ryde, Trans Air, Thermo-King, ACC Climate Control et ACT by Pro Air, en fonction des spécifications énoncées dans les documents de garanties fournis. Les garanties s'appliquent à la période ou au kilométrage indiqué, selon la première éventualité.

La garantie sur les autres pièces relève de la responsabilité du fabricant des pièces. Crestline administrera les réclamations faites en vertu de ces garanties et en facilitera le traitement.

Le fabricant du châssis est le seul responsable de la garantie sur le châssis. Veuillez consulter le guide d'utilisation pour obtenir les détails à cet égard.

Pour vous assurer que vous pourrez obtenir les services nécessaires à votre véhicule, nous vous recommandons de lire attentivement et de bien connaître aussi bien le manuel sur le châssis que celui sur la conversion de l'autobus.

Conditions générales

Les garanties sont accordées pour autant que le véhicule fasse l'objet d'une utilisation normale et d'un entretien régulier. En cas de non-respect de l'une de ces deux conditions, les garanties deviennent nulles et inexécutables.

- Le châssis du véhicule, en tout ou en partie, relève de la seule responsabilité du fabricant. Crestline n'assume en aucun cas la responsabilité de la garantie et du service du châssis.
- Pour la réparation d'une pièce autre que le châssis, le véhicule doit être livré à un atelier de réparation autorisé de Crestline Coach. Les frais de transport sont à la charge du propriétaire.
- Le véhicule ne doit pas avoir fait l'objet d'une utilisation erronée, abusive ou contraire aux instructions de Crestline Coach.
- Le véhicule doit faire l'objet d'un service d'entretien régulier.

Les présentes garanties ne couvrent pas :

- Les dommages découlant d'un accident.
- L'utilisation erronée ou abusive, la négligence et l'altération non approuvée des pièces originales.
- La détérioration et les dommages occasionnés par une utilisation, une usure ou une exposition normale. □ Le service d'entretien courant.
- Les pertes de temps, les désagréments, la perte de la possibilité ou du droit d'utiliser le véhicule, les frais de remorquage ou toute autre conséquence négative.
- Les dommages causés par une charge supérieure au poids nominal applicable du véhicule. □ Tout véhicule dont les relevés du compteur kilométrique ont été modifiés.
- Le remorquage, le transport ou l'expédition de pièces au client ou au centre de service.

Aucune autre garantie, expresse ou implicite, ne s'appliquera à ce véhicule. Crestline Coach ne sera en aucun cas responsable des dommages secondaires ou accessoires survenus en lien avec ledit véhicule.

Les réparations, les adaptations et les remplacements ne découlent pas toujours d'un défaut du matériel ou d'un défaut d'exécution. D'autres circonstances hors du contrôle du fabricant peuvent entraîner un défaut de la carrosserie ou des pièces; il s'agit principalement du style de conduite, de l'endroit où l'on conduit le véhicule, des conditions atmosphériques et météorologiques, de la variation des revêtements routiers et de l'utilisation du véhicule.

Document d'examen des garanties

Procédures de réclamation au titre de la garantie

- **Les réclamations au titre de la garantie doivent être approuvées par le service des garanties de Crestline avant que des travaux soient entrepris.**
- **Pour toute réparation sous garantie, veuillez appeler le service des garanties de Crestline Coach, au 800-363-7591** □ Les réparations doivent être effectuées par un atelier de réparation qualifié. Il s'agira d'un centre de services autorisé par Crestline. Bien que nous travaillions le plus possible avec nos clients, les décisions liées au lieu de réparation sont prises à la seule discrétion de Crestline Coach.
- Crestline Coach Ltd. doit approuver toute réparation sous garantie avant que des travaux soient entrepris. Crestline orientera le client vers un atelier de réparation autorisé par Crestline. Il pourrait être nécessaire d'effectuer une évaluation préalable du problème ou du diagnostic lors de la demande d'autorisation. Crestline paiera un montant raisonnable pour défrayer le temps nécessaire à l'établissement du diagnostic. Veuillez communiquer avec la section des services de Crestline si vous avez besoin d'aide pour établir un diagnostic. Si personne ne communique avec Crestline pour demander de l'aide concernant l'établissement du diagnostic, il ne sera pas permis de demander du temps supplémentaire pour le diagnostic dans la réclamation.

1. L'atelier de réparation veillera à ce que les conditions suivantes soient remplies :

- 1.1. Les demandes d'autorisation doivent comprendre une description du problème ou une plainte du client, la cause de la défaillance et une description détaillée de la correction.
- 1.2. Les demandes d'autorisation doivent comprendre l'information du diagnostic initial, dont la cause potentielle ou présumée du problème.
- 1.3. En cas de réclamation, une estimation peut être requise. (Une estimation est obligatoire lorsque les travaux de réparation concernent la peinture et la carrosserie du véhicule; Crestline Coach est en droit d'exiger deux estimations. Les demandes de réparation concernant la peinture et la carrosserie du véhicule doivent comprendre des photos à l'appui.)

2. Les réclamations doivent être envoyées au service des garanties de Crestline. Elles doivent comprendre toutes les factures connexes et tous les documents à l'appui. Veuillez y inclure l'information suivante :

- 2.1. Les réclamations doivent être présentées dans les 20 jours suivant la fin des travaux de réparation.
- 2.2. Veuillez inclure le numéro de série du châssis ainsi que le kilométrage au moment de la réparation.
- 2.3. Veuillez inclure une liste des articles réparés et des coûts connexes (pièces et main-d'œuvre). Pour chaque réparation, les coûts des pièces et de la main-d'œuvre doivent être indiqués séparément. Les réclamations ou les factures regroupant plusieurs réparations ne seront pas acceptées.
- 2.4. Veuillez présenter dans votre réclamation les causes du problème et les mesures correctives prises ainsi que les coûts des travaux de réparation. Si du temps supplémentaire est nécessaire, vous êtes tenu d'expliquer et de justifier en détails les raisons pour lesquelles ce temps supplémentaire est requis.
- 2.5. Lorsque cela est jugé utile, ou à la seule discrétion de Crestline, des photos peuvent être requises à l'appui de la réclamation.
- 2.6. Les pièces remplacées lors des réparations sous garantie DOIVENT être conservées pendant 90 jours à partir de la date de la réclamation. Sur demande, les pièces défectueuses doivent être retournées à Crestline ou au fabricant pour analyse. Les pièces jugées fonctionnelles ou fonctionnant comme prévu entraîneront une annulation du paiement réclamé, car la réclamation sera jugée irrecevable.

3. Les problèmes de garantie potentiels doivent être communiqués à Crestline dès qu'ils sont décelés. Sauf indication contraire, les réparations sous garantie doivent être complétées dans les 30 jours suivant la réception de l'autorisation délivrée par Crestline.

4. En cas de non-respect de ces procédures de réclamation au titre de la garantie, le paiement sera refusé.

